

N° 2022-194

OBJET :

DETR 2023

*Rénovation de la CTA du Musée de
la Musique Mécanique*

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 7 décembre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mirielle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GREMAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....**25**
pour :.....**25**
contre :.....**00**
abstention :.....**00**

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Yannick TRABICHET,
- par Jean-François MUFFAT à Fabien TROMBERT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que la rénovation de la centrale de traitement d'air du Musée de la Musique Mécanique aux Gets est éligible à la DETR 2023. Il propose de déposer une demande de financement pour ces travaux estimés à 76 000 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** le projet de rénovation de la centrale de traitement d'air du Musée de la Musique Mécanique pour un montant de 76 000,00 € HT,
- **accepte** le plan de financement suivant :
 - * DETR 2023 (20%) 15 200,00 €
 - * CCHC (autofinancement) 60 800,00 €
- **solicite** Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie pour l'attribution d'une subvention de 15 200,00 € au titre de la DETR 2023,
- **donne** délégation à Monsieur le Président pour la réalisation de ce projet et la mise en place du financement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD